



[www.hillstrategies.com](http://www.hillstrategies.com)

## REGARDS STATISTIQUES SUR LES ARTS

# Artistes des provinces et territoires du Canada en 2016

avec des données sommaires sur les travailleurs culturels

Rapport RSA n° 50

Novembre 2019

Auteur et analyste principal : Kelly Hill

Traduction : Gilbert Bélisle, trad. a.

## Résumé

© Sa Majesté du Canada, 2019

ISBN 978-1-926674-50-6

Série Regards statistiques sur les arts ISSN 1713-3556

Financement du rapport



Canadian  
Heritage

Patrimoine  
canadien



Canada Council  
for the Arts

Conseil des arts  
du Canada



ONTARIO ARTS COUNCIL  
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO  
an Ontario government agency  
un organisme du gouvernement de l'Ontario

Ce rapport s'appuie sur le recensement de 2016 pour dénombrer les artistes et examiner leur revenu dans les provinces et territoires du Canada. Il renferme également un bref sommaire de la situation des travailleurs culturels dans les provinces et territoires.

[Un rapport précédent de la série \*Regards statistiques sur les arts\*](#) avait conclu qu'il y a 158 100 artistes au Canada, représentant environ 1 % de la population active (0,87 %). Dans le présent rapport, ce pourcentage correspond à la « concentration des artistes ».

Neuf codes de profession détaillés sont inclus dans le dénombrement des artistes. Il s'agit des professions artistiques suivantes, présentées en ordre décroissant pour l'ensemble du Canada :

- Musiciens et chanteurs : 35 000 (22 % des artistes)
- Auteurs et écrivains : 27 700 (18 %)
- Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé : 27 600 (17 %)
- Artistes des arts visuels : 21 100 (13 %)
- Artisans : 14 700 (9 %)
- Acteurs et comédiens : 11 400 (7 %)
- Danseurs : 10 100 (6 %)
- Autres artistes de spectacle : 6 300 (4 %)<sup>1</sup>
- Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs : 4 200 (3 %)

Il y a 726 600 travailleurs culturels au Canada, ce qui comprend les professions patrimoniales (comme les bibliothécaires, les personnes qui travaillent dans les musées et les archivistes) et les professions culturelles (comme les designers, les réviseurs et les

<sup>1</sup> La catégorie Autres artistes de spectacle comprend les artistes du cirque, les magiciens, les marionnettistes, les mannequins et les autres artistes qui ne sont pas classés ailleurs.

architectes) ainsi que les neuf professions artistiques. Les travailleurs culturels représentent 4 % de la population active du Canada (c'est la « concentration de travailleurs culturels »).

## Artistes et travailleurs culturels dans les provinces et territoires

Afin de mieux comprendre la vie professionnelle des artistes et travailleurs culturels dans chaque province et territoire, le rapport examine les facteurs suivants :

- Le nombre total d'artistes et de travailleurs culturels
- Le nombre d'artistes par profession
- L'information démographique sur les artistes, comme le sexe, le niveau d'études, l'âge, l'origine autochtone ou le groupe racialisé<sup>2</sup>
- Le taux de travail autonome des artistes
- Le revenu total, le revenu d'emploi et le revenu de ménage des artistes et des travailleurs culturels
- Les secteurs où les artistes sont actifs

Voici quelques faits saillants de l'analyse :

- Avec 66 000 artistes qui ont consacré plus de temps à leur activité artistique qu'à toute autre occupation en mai 2016, l'Ontario totalise 42 % des artistes du Canada, soit presque deux fois plus que toute autre province.
- Les musiciens et chanteurs constituent le groupe professionnel le plus nombreux dans neuf provinces. Au Québec, la

<sup>2</sup> Statistique Canada décrit certaines personnes comme étant d'une « minorité visible » en se fondant sur une question sur leurs antécédents. Ce rapport désigne ces personnes comme étant « racialisées ».

- profession la plus nombreuse est celle des producteurs, réalisateurs et chorégraphes.
- C'est en Colombie-Britannique que l'on trouve la plus forte concentration d'artistes (1,18 %) ainsi que la deuxième plus forte concentration de travailleurs culturels (4,7 %) au pays.
  - C'est au Nunavut que l'on trouve la deuxième plus forte concentration d'artistes au pays (1,17 %). Quatre-vingt-onze pour cent de ces artistes sont autochtones (de loin la plus forte proportion au pays) et 71 % d'entre eux sont des artisans.
  - Le Yukon a la troisième plus forte concentration d'artistes (1,14 %) ainsi que la plus forte concentration (5,3 %) de travailleurs culturels au pays.
  - Les femmes constituent 52 % des artistes du Canada ainsi qu'une majorité des artistes dans les provinces et territoires sauf au Québec (48 %) et au Nunavut (26 %). Les plus fortes proportions de femmes artistes se trouvent en Saskatchewan (62 %) et en Alberta (60 %).
  - C'est en Nouvelle-Écosse et au Yukon que l'on trouve la proportion la plus élevée d'artistes titulaires d'au moins un baccalauréat (51 % chacun), suivi de l'Ontario (50 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (49 %).
  - Le pourcentage le plus élevé d'artistes âgés de 45 ans et plus est au Yukon (63 %), suivi des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et de la Nouvelle-Écosse (54 % chacun).
  - La proportion d'artistes membres de groupes racialisés est plus élevée en Colombie-Britannique (20 %) et en Ontario (18 %) que dans les autres provinces.
  - Les taux de travail autonome les plus élevés se trouvent parmi les artistes du Yukon (69 %), du Nunavut (66 %) et des

Territoires du Nord-Ouest (58 %). Parmi les provinces, ce taux est le plus élevé en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse (56 % chacun).

- Parmi les provinces, le Québec a le plus faible écart entre le revenu médian des artistes et celui de la population active (-35 %), ainsi que la plus petite différence entre celui des travailleurs culturels et de la population active (-1 %).
- Les artistes du Nunavut ont le revenu médian le plus faible (10 700 \$) de toutes les régions du Canada.

## À propos de ce rapport

La section d'introduction du rapport est suivie d'une section consacrée aux comparaisons des données provinciales et territoriales sur le nombre et la concentration des artistes et des travailleurs culturels ainsi que sur leurs revenus médians. La troisième section brosse un profil des artistes et travailleurs culturels dans chaque province et territoire. On trouvera en annexe des données additionnelles. Des tableaux supplémentaires de données désagrégées se trouvent sur [hillstrategies.com](http://hillstrategies.com).

Ce rapport est basé sur une demande de données personnalisées du questionnaire détaillé du recensement de 2016 qui catégorise les personnes selon la profession à laquelle elles ont consacré le plus d'heures au cours de la semaine de référence du recensement (du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2016).

Il est important de noter qu'à la suite de changements méthodologiques importants entre l'*Enquête nationale auprès des ménages de 2011* et le recensement de 2016, les données de ce rapport ne sont pas comparables à celles des rapports

précédents de la série *Regards statistiques sur les arts*. Les rapports basés sur le questionnaire détaillé des recensements de 2001 et 2006 ne sont également pas comparables à la suite d'une modification de la population mère servant à établir les artistes et travailleurs culturels<sup>3</sup>.

Certains aspects du recensement ont une pertinence particulière pour décrire la vie professionnelle des artistes :

- Les artistes qui ont consacré plus d'heures à une profession autre que leurs travaux artistiques au cours de la semaine de référence sont catégorisés dans l'autre profession. Le recensement ne collecte pas d'information au sujet des professions secondaires.
- Chaque profession comprend des personnes qui ont un emploi ou qui travaillent à leur compte.
- Les artistes qui enseignent dans des établissements primaires, secondaires ou postsecondaires se retrouvent dans la catégorie de professeurs ou d'enseignants et non dans celle de leur profession artistique. Les instructeurs et les enseignants dans certains milieux (comme les écoles, les académies et les conservatoires d'art privés) sont *dénombrés* en tant qu'« artistes ».

*À la suite de changements méthodologiques importants entre l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et le recensement de 2016, les données de ce rapport ne sont pas comparables à celles des rapports précédents de la série Regards statistiques sur les arts.*

L'annexe 2 du rapport complet renferme des remarques détaillées sur la méthodologie du rapport.

Des rapports subséquents examineront les différences démographiques dans la situation des artistes ainsi que les artistes dans les municipalités canadiennes.

Lancée par Hill Stratégies en 2002, la série *Regards statistiques sur les arts* est financée par le Conseil des arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts de l'Ontario dans le cadre d'une concertation visant à renseigner le milieu des arts sur les recherches portant sur les arts et à informer la population sur le secteur des arts au Canada.

<sup>3</sup> Les rapports de 2001 et de 2006 excluent les répondants sans revenu. Le présent rapport n'impose aucune restriction sur le revenu.